

Image not found or type unknown



## Suite à notre conversation

Par **YohanG**, le **28/10/2016** à **11:53**

Je viens d'aplé mon employeur pour lui signaler ma présence lundi il ma dit qu'il allé voir avec son siège et je lui est demander pourquoi je ne recevais pas de courriers et apparament les courriers sont partie a une mauvaise adresse 2 mise en demeure est ce que je peut toujours reprendre mon travail? Merci encor

Par **P.M.**, le **28/10/2016** à **12:05**

Bonjour,

Je vous ai répondu sur [le sujet d'origine](#) qu'il vaut mieux poursuivre...